

Objectif : Connaître la réglementation spécifique applicable aux marchés publics. Organiser et gérer les tâches administratives des phases de préparation et d'exécution des marchés. Assurer la passation et le suivi des marchés. Faire le lien entre l'aspect technique et les aspects administratifs et financiers. Connaître les rôles et responsabilités de chaque intervenant.

Intervenant : Avocat, spécialiste des marchés publics des contrats
Public concerné : Élués, Agents, Collaborateurs de cabinet

Programme :

- Il s'agit de définir un marché public et ses caractéristiques notamment au regard des autres contrats administratifs (ex. : BEA / DSP / CP etc.),
- Cette formation permettra d'acquies les notions essentielles de la réglementation et de maîtriser les modalités de passation et d'exécution d'un marché public,
- Les grands principes de la commande publique et les principes jurisprudentiels seront exposés,
- Seront examinées les modes de dévolution existants et recenser l'ensemble des pièces contractuelles du marché.

Durée :

Une journée de 09:00 à 17:00 Déjeuner le midi avec le formateur et les stagiaires

Lieu :

38 rue de la Coutellerie,
95300 PONTOISE

Frais de participation :

Prix nets par jour et par personne :
o Moins de 500 habitants : 165 €
o De 500 à 999 habitants : 185 €
o De 1000 à 3999 habitants : 195 €
o De 4000 à 9999 habitants : 205 €
o + De 9999 habitants : 215 €